

## Envisager des études doctorales

Les études doctorales s'effectuent en 3 ans à l'issue d'un Master ou d'une école d'ingénieur. Elles visent à former l'étudiant à et par la recherche, en vue de la préparation du diplôme de doctorat. Elles permettent au diplômé d'envisager une intégration au sein d'un laboratoire de recherche public ou dans un département R&D d'entreprises privées.

### Le doctorat

Le doctorat est un diplôme universitaire qui se prépare en 3 ans à l'issue d'un Master ou d'une école d'ingénieur. L'étudiant est intégré à un laboratoire de recherche où il est encadré individuellement par un directeur de recherche. Le travail à réaliser durant la période de thèse consiste à se pencher sur une problématique précise, non ou mal résolue à l'entrée en thèse et pour laquelle le doctorant devra proposer une ou plusieurs solutions.

Il est généralement nécessaire de parfaire sa culture scientifique en étudiant les travaux antérieurs déjà réalisés, soit directement liés au sujet à développer, soit dans des domaines connexes.

En ce sens la thèse va permettre au doctorant d'acquérir, par l'étude et par l'expérience, des connaissances larges sur son domaine de compétence et très pointues sur son sujet de recherche.

En parallèle à son travail, le doctorant suit des formations complémentaires, soit sous forme de séminaires internes au laboratoire, soit sous forme de cours de professionnalisation au sein de l'école doctorale à laquelle appartient sa structure d'accueil. La thèse se termine par la rédaction d'un mémoire et par une soutenance orale des travaux du candidat. A l'issue de cette sou-

tenance, le candidat se voit attribuer le titre de Docteur.

### Valorisation

Durant toute la durée de la thèse et à l'issue de celle-ci, le doctorant est amené à valoriser ses travaux par des participations à des conférences scientifiques nationales et internationales, ainsi que dans des revues spécialisées.

### Les conditions d'entrée

- Etre titulaire d'un Master recherche, d'un Master professionnel ou d'un titre d'ingénieur.

Dans ces deux derniers cas, le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience minimale en recherche, qui peut être obtenue par un stage en laboratoire ou dans un secteur R&D d'une entreprise en fin de 5<sup>ème</sup> année d'étude.

- Disposer d'un financement pour ses 3 ans de thèse.
- Disposer d'un bon niveau dans la discipline visée.

### Sites :

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[www.edpsi.univ-lille1.fr](http://www.edpsi.univ-lille1.fr)  
[www.anrt.asso.fr](http://www.anrt.asso.fr)  
[www.intelliagence.fr](http://www.intelliagence.fr)

## Comment financer ses études doctorales ?

L'inscription en thèse est subordonnée à l'obtention d'un financement pour toute la durée des études doctorales. Diverses solutions sont envisageables.

### Le contrat doctoral

Décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 publié JORF du 25/04/09

Le contrat doctoral (anciennement «allocation de recherche») est un contrat à durée déterminée d'une durée de trois ans. Il est passé entre le doctorant et l'Université dans laquelle l'étudiant s'inscrit. Ce financement provient du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, soit au travers de la dotation annuelle fournie par celui-ci à chaque université, soit au travers de contrats de recherche obtenus par le laboratoire d'accueil.

Son montant est de 1676.55 € brut mensuel (1) ; il peut être revalorisé à 2014.63 € brut mensuel (1) lorsque l'étudiant s'engage à participer à des activités d'enseignement pour un équivalent de 64 h.

### La convention CIFRE

La Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE) est une convention qui lie un laboratoire de recherche public et une entreprise privée, pour 3 ans, dans le cadre d'un travail de recherche et développement commun.

Ce travail est effectué par un doctorant, qui est embauché par l'entreprise en CDD ou CDI. Le salaire du doctorant est fixé à un minimum de 23484 € brut annuel (1) (soit au minimum 1957 € brut mensuel), l'entreprise recevant une subvention annuelle d'un montant de 14000 € de la part de l'ANRT.

(1) chiffres 2010

### Ressources utiles

«Projet professionnel et doctorat, un duo gagnant», F. Baty-Sorel, F. Deloffre-Vye, Editions Eyrolles, 2009, ISBN : 978-2-212-54303-2

«Recrutez des docteurs pour booster votre entreprise», B. Carrias, Editions Eyrolles, 2009, ISBN : 978-2-212-54302-5

## Les débouchés

• **Recherche publique** (sur concours) : universités, CNRS, autres organismes. Un très bon dossier recherche est requis.

• **Recherche privée** : secteurs R&D des entreprises privées. Selon la spécialité, le diplôme de doctorat peut être très bien valorisé au sein de l'entreprise.

• **Post-doctorat** : contrats à durée déterminée, de 1 à 3 ans, qui permettent au Docteur de poursuivre ses travaux ou des travaux connexes sur des projets nationaux ou internationaux.

Ils permettent au bénéficiaire d'augmenter ses compétences et la qualité de ses dossiers de candidature.



Laboratoire d'Informatique Signal et Image de la Côte d'Opale

BP 719 - 62228 CALAIS Cedex - France - Tél. 03 21 46 36 91 - Fax : 03 21 46 06 86

[www-lisic.univ-littoral.fr](http://www-lisic.univ-littoral.fr)